



EXTRAIT DE PÉTITION

(Conforme au Règlement)

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 10 367 pétitionnaires.

Désignation : Citoyens et citoyennes du Québec

Les faits invoqués sont les suivants :

CONSIDÉRANT QUE le gouvernement du Nouveau-Brunswick a autorisé la compagnie albertaine Chaleur Terminals Inc., le 17 juillet 2014, à transporter, stocker, manipuler et charger à bord de navires au port de Belledune, Nouveau-Brunswick, du pétrole de schiste ou bitumineux transporté par train à raison de 2 convois de 120 wagons quotidiennement représentant 1,2 million de barils par semaine;

CONSIDÉRANT QUE le projet prévoit le passage au cœur de nombreuses villes du Québec, sans consultation de la population par les différents paliers de gouvernements;

CONSIDÉRANT QUE les dangers sont réels et irrémédiables dans le cas de déversement dans les écosystèmes traversés;

CONSIDÉRANT QUE la vétusté des infrastructures du chemin de fer rallongera le temps de passage des trains qui devront réduire leur vitesse jusqu'à 16 km à l'heure;

CONSIDÉRANT les lacunes de sécurité et de contrôle de ces infrastructures;

CONSIDÉRANT QUE le gouvernement fédéral permet que les wagons-citernes de catégorie DOT-111 puissent servir jusqu'en 2020;

CONSIDÉRANT les conséquences inévitables ainsi que les dangers graves d'un trafic de superpétroliers transatlantiques dans la Baie des Chaleurs;

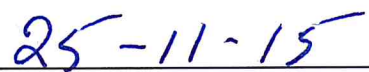
CONSIDÉRANT l'incapacité technique de récupérer ledit pétrole lors d'un couvert de glace et du manque de moyens et d'équipements pour faire face à un déversement majeur en milieu marin;

Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

Pour ces raisons, nous, soussignés, demandons que l'Assemblée nationale du Québec s'oppose résolument au passage par train, sur son territoire, de produits pétroliers voués à l'exportation, notamment en raison des risques élevés pour les écosystèmes et la sécurité publique.

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.


Harold LeBel, député de Rimouski


Date de signature de l'extrait